

SAD Conseil EI

contact@sad-conseil.com

06 63 23 11 16

LA BIENTRAITANCE

Sur site, à distance ou mixte (présentiel recommandé)

2 jours (se décline sur 3 jours- nous consulter)

de 6 à 14 participants

800 euros net/ jour (inclus : un suivi post formation pendant 3 mois)

Satisfaction 2025 des apprenants : 8,9/10 *(59 avis)*

LES DEFIS DE LA BIENTRAITANCE

Tout professionnel souhaite être bientraitant. Mais à quelles conditions l'est-on ? Entre la sécurité de la personne accompagnée et sa liberté, quelle est la « meilleure » solution ? Utiliser un placebo, est-ce mentir ou apaiser ? Permettre les visites chez une famille abusive, est-ce bon pour la personne ? Les questionnements s'enchaînent sans que l'on puisse prendre le temps d'apporter une réponse collective, aussi imparfaite soit-elle. Le professionnel ne doit plus rester seul face à ces enjeux.

OBJECTIFS

Cette formation action a pour objectif d'outiller les professionnels afin d'insuffler une approche Bientraitance dans leur structure. En maîtrisant les exigences de la notion, tant dans sa promotion que dans la prévention de la maltraitance, ils sauront déployer une pratique individuelle bientraitante et soutenir le déploiement d'une démarche institutionnelle partagée.

Aptitudes et compétences visées

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Repérer le cadre politique et légal à respecter dans la mise en place d'une politique Bientraitance
- Anticiper les nouveaux attendus de l'évaluation quinquennal de l'ESSMS
- Positionner son ESSMS au regard des pratiques du secteur
- Utiliser les documents institutionnels dans le cadre d'une politique Bientraitance
- Définir ce qui relève de la notion et ce qu'elle exclut
- Etablir des comportements favorisant la bientraitance au quotidien avec la personne accompagnée, l' entourage, les collègues, les partenaires
- Trouver et solliciter les acteurs et dispositifs de promotion de la bientraitance et de lutte contre la maltraitance
- Repérer et analyser les documents de référence de son ESSMS
- Appuyer la mise en place d'autoévaluation individuelle et institutionnelle
- Reconnaître les éléments constitutifs de la maltraitance
- Utiliser les outils d'évaluation des risques de maltraitance sur le plan individuel et collectif
- Adopter les bons réflexes en cas de maltraitance



PROGRAMME DETAILLE

JOUR 1

Définir le cadre de la bientraitance

- Les orientations politiques et le cadre juridique : naissance de la notion, les différents plans nationaux, lois, instructions, circulaires et décrets clés depuis 2001, focus sur la loi 2002-2
- La nouvelle méthode d'évaluation : valeurs, thématique et critères dédiés du référentiel, enjeux pour l'ESSMS
- Les chiffres de la pratique de la bientraitance dans les ESSMS, état des lieux selon la HAS en 2023

Comprendre la notion

- Les 3 recommandations de la HAS : contenu, modalités d'utilisation, évolutions
- Les origines de la bientraitance : bienfaisance, bienveillance, sollicitude, care, reconnaissance, etc.
- Les principes « socle » : les 6 éléments clés de la bientraitance déployée au quotidien
- Ce que n'est pas la bientraitance : la violence, focus sur l'éthique

Agir en bientraitance au quotidien

- Dans l'accompagnement de la personne : dans les modalités d'accompagnement (choix, droits, expression) et dans les objectifs visés (sécuriser, personnaliser, soutenir l'autonomie), savoir-faire et savoir être, la question du lien affectif
- Par les relations avec l'entourage : les obstacles à la communication avec l'entourage, ce qu'une bonne communication permet, les sujets à résoudre pour une vraie bientraitance, la question du lien avec des familles maltraitantes
- Par ses relations avec les collègues : ce que cela permet, les sujets à résoudre, la question de la capitalisation des choix d'équipe
- Par les relations avec les partenaires : ce que cela permet, les sujets à résoudre, la question du manque d'adhésion des partenaires

La bientraitance en action : travail en groupes avec proposition de 3 cas pratiques

JOUR 2

Les outils institutionnels de la bientraitance

- Les acteurs impliqués au sein de l'ESSMS : la direction, les cadres, les collègues, le CVS, le référent thématique, l'entourage, les partenaires
- Les documents de référence : le projet d'établissement, le livret d'accueil, le règlement de fonctionnement, la Charte de bientraitance

La bientraitance en action : travail individuel d'analyse des documents de son ESSMS

- Soutenir l'évaluation interne de la bientraitance : les perceptions de l'évaluation de la bientraitance, les outils RéQuA, les outils de discussion collective sur la bientraitance en soin/ pour tous

La bientraitance en action : pratique de l'outil d'autoévaluation



Gérer la (suspicion de) maltraitance

- Reconnaitre les éléments constitutifs de la maltraitance : définition, vulnérabilité, les 7 catégories
- Evaluer les risques : facteurs de risques, méthodes d'évaluation des risques institutionnels et individuels

La bientraitance en action : pratique des outils d'évaluation proposés

- Les acteurs et dispositifs d'alerte et de surveillance : ARS/CD, personne qualifiée, personne de confiance, Référent prévention ARS, mandataire judiciaire, CVS et autres instances, DAC, CLIC, Défenseur des droits, MIVILUDES, PN/GN, focus sur le lanceur d'alerte
- Adopter les bons réflexes : les différents freins au signalement, les leviers du passage à l'action, principes clés dans la mise en œuvre d'un signalement, la pratique de signalement au 39 77 en 2023

La bientraitance en action : pratique de l'outil d'aide à la décision

La bientraitance en action : travail individuel sur un plan d'action

MODALITES PEDAGOGIQUES

La formatrice apporte les connaissances nécessaires, les méthodes, les outils pour que les participants puissent se les approprier et les intégrer dans l'évolution de leur compétence, de leur travail et de leurs procédures, de façon individuelle et de façon collective.

La méthode utilisée est volontairement participative et interactive afin que chaque participant puisse s'impliquer, apprendre et expérimenter sur ses propres sujets/projets en situation de travail. Les participants sont invités à travailler sur les supports utilisés dans leur quotidien s'ils le souhaitent. L'approche pédagogique inclut de nombreux temps d'échanges, exercices pratiques, retours d'expérience, adaptés au contexte de l'établissement/ service.

Supports de cours remis en format dématérialisé

MODALITES D'EVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Un questionnaire d'évaluation des acquis est systématiquement proposé en format dématérialisé.

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Une attestation sera remise à chaque participant précisant les compétences acquises. Cette formation n'est pas certifiante, diplômante ou qualifiante.

PUBLICS ET PRE REQUIS

Cette formation s'adresse à tout professionnel du secteur social et médico-social souhaitant s'impliquer dans la mise en œuvre d'une démarche Bientraitance de sa structure.

Aucun pré requis en termes d'année d'expérience ou de métier n'est demandé. Un test de positionnement proposé avant la formation en format dématérialisé permettra d'adapter la formation aux besoins des apprenants.



DATE ET LIEU DE FORMATION

A définir avec le client, selon les disponibilités du cabinet

MODALITES DE FINANCEMENT

Cette formation peut être financée via le plan de développement des compétences d'un établissement/service validé par la direction. Le cas échéant, une prise en charge par l'OPCO Santé est possible, sous conditions (voir ici).
Cette formation n'est pas éligible au Compte Personnel de Formation. Un autofinancement personnel est possible (nous contacter).

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En cas de besoin d'accessibilité particulier pour un participant, contacter la référente Handicap : contact@sad-conseil.com / 06 63 23 11 16

Pour vous inscrire :
contact@sad-conseil.com

